A l'attention de M Blanquer Ministre de l'Education Nationale s/c de Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux s/c de M. le D.A.S.E.N. des P. A. s/c de M. l'I.E.N. de la circonscription

Le 22 novembre 2019

Monsieur le ministre,

Nous avons reçu ce vendredi 15 novembre une invitation, de la part de notre Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, à participer à une réunion d'échanges autour de la fonction de directeurs.

Nous nous questionnons sur la pertinence d'une telle réunion sur notre temps personnel, alors qu'il est d'actualité de réfléchir à l'allègement des tâches de direction.

Entre les conseils des maîtres, les conseils de cycles, les équipes éducatives, les équipes de suivi de scolarisation (ESS), les réunions de coordination avec la municipalité, les réunions avec l'IEN, les réunions avec les familles et les réunions avec l'APE, les réunions avec les partenaires sociaux (SDSEI, assistantes sociales), éducatifs (ITEP, SESSAD, IME...), de santé PMI,médecine scolaire (PAI), le recrutement et la gestion des emplois du temps des ATSEM, services civiques (emplois précaires de jeunes gens que nous devons former), stagiaires, le suivi et l'évaluation de ces personnes.

Les directeurs enchaînent parfois 2 ou 3 réunions chaque jour (y compris le mercredi), en plus du temps consacré à la charge d'une classe, souvent à multiniveaux dans notre circonscription. Parfois avec un jour de décharge par semaine, (pour les écoles de 4 à 8 classes), voire avec seulement un jour de décharge par mois (écoles de 2 à 3 classes) ou 4 par an (1 classe).

A cela s'ajoute la fonction de :

 portier : dans le cadre des mesures de sécurité Vigipirate, les écoles sont fermées à clé. Une sonnette d'entrée et de sortie peut retentir une dizaine de fois par heure, dans nos écoles notamment qui incluent des élèves en situation de handicap et qui bénéficient de soins à l'extérieur de l'école sur le temps scolaire.

- secrétaire : nous n'avons pas de secrétariat pour répondre aux appels téléphoniques, pour écouter à chaque récréation les messages qui auraient été laissés, pour lire et traiter les dizaines de messages électroniques que nous recevons chaque jour.
- d'infirmier : quand il s'agit de soigner les "bobos" de cour de récréation
- d'assistant social : écoute des familles qui sont de plus en plus désoeuvrées, suivi des enfants avec des relances régulières à faire auprès des éducateurs
- Agent comptable : co-gestion des budgets communaux et de coopératives
- Agent de maintenance : photocopieur en panne, toilettes qui fuient...

Nous vous laissons imaginer la teneur d'une journée "type" d'un directeur d'école, où l'on doit adapter son discours et son attitude à chaque interlocuteur en permanence : IEN, élèves, collègues, partenaires, personnels communaux, parents, mairie... Le tout sans compensation financière significative et surtout avec le sentiment parfois de n'être ni compris, ni encouragé, ni soutenu.

Ces obligations sont - personne ne le niera - chronophages, dévoreuses d'énergie et augmentent considérablement la charge mentale des directeurs.

C'est sur le temps qui reste que nous assurons notre rôle pourtant essentiel d'enseignant et de coordinateur d'équipe pédagogique...

Vous avez annoncé les mesures suivantes : 1 journée de décharge supplémentaire avant les vacances de Noël, un questionnaire en ligne à tous les directeurs , et la tenue d'une consultation organisée par les IEN de circonscription.

Pensez-vous réellement que ces mesures soient véritablement à la hauteur du malaise ressenti par les directeurs d'écoles ?

Vous proposez aux IEN d'organiser des réunions de concertations... une fois de plus prises sur notre temps personnel.

Ce temps de concertation est nécessaire et <u>doit être suivi de mesures concrètes</u>. Prenez-le sur notre temps de travail : temps de classe avec remplacement prévu, voire animations pédagogiques.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez bien voulu porter à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments

respectueux et de notre attachement à l'École Publique.

Des directeurs de la circonscription d'Oloron Ste Marie, département des Pyrénées-Atlantiques (64).

Nathalie Fraysse	Ecole primaire	Arette
Sébastien Blanquet	Ecole élémentaire	Arudy
Josette Bétoueig	Ecole primaire	Asasp Arros
Line Soulard	Ecole primaire	Bedous
Francis Lopez	Ecole primaire	Bidos
Virginie Labourdette	Ecole élémentaire	Bielle
Nicolas Coudougnès	Ecole élémentaire	Bilhères en Ossau
Fabienne Mène-Saffrané	Ecole élémentaire	Buziet
Isabelle FLOURY	Ecole primaire	Buzy
Jean Michel Subercazes	Ecole primaire	Castetnau-Camblong
Béatrice Lavigne	Ecole primaire	Dognen
Sébastien Rolos	Ecole primaire	Escou
Romain Chevrier	Ecole primaire	Estialescq
Laure Hounie	Ecole primaire	Eysus
Paola Couchinave	Ecole primaire	Geüs d'Oloron
Marie-Pierre Petriz	Ecole primaire	Gurmençon
Maryse Pardies	Ecole primaire	Issor
Sophie Lalanne	Ecole maternelle	Laruns
Virginie Canonge	Ecole élémentaire	Laruns
Brigitte Viard	Ecole primaire	Lédeuix
Stéphane Salefranque	Ecole Primaire	Louvie-Juzon
Sylvie Escudero	Ecole maternelle	Monein
Florence Lacoste Poublanc	Ecole primaire	Moumour
Stéphanie Salefranque	Ecole primaire	Ogeu
Marie Dulion	Ecole élémentaire Saint-Cricq	Oloron Ste Marie
Janine Martrenchard	Ecole maternelle Saint-Cricq	Oloron Ste Marie
Delphine Servat	Ecole maternelle Legugnon	Oloron Ste Marie
Françoise Maillen	Ecole primaire Xavier Navarrot	Oloron Ste Marie
Maïtena Ferran	Ecole primaire Labarraque	Oloron Ste Marie
Elisabeth Vignau	Ecole Pondeilh	Oloron Ste Marie
Valérie Lapuyade	Ecole élémentaire	Orin
Sandrine Gastéréguy	Ecole primaire	Préchacq-Josbaig
Marion Hippolyte	Ecole élémentaire	Préchacq-Navarrenx
Maxime Agullo	Ecole élémentaire	Rébénacq
Maryline Gabaston	Ecole maternelle	Saint-Goin

Patrick Saint-Amans	Ecole élémentaire	Sus
Muriel Bance	Ecole primaire	Tarsacq